

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Impôt sur les revenus de 2019
Avis d'impôt établi en 2020****Vos références****Numéro fiscal**

Déclarant 1 (C) : 08 67 319 211 444

Déclarant 2 (C) : 30 22 226 527 320

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :8D CHE DU GRAND VOYER
78270 MERICOURT**Numéro FIP :** 780 13 06 9819898789 4**Référence de l'avis :** 20 78 A476274 54**Numéro de rôle :** 016**Date d'établissement :** 24/07/2020**Date de mise en recouvrement :** 31/07/2020MME SAHBE AICHA
OU M SAHBE YOUNESS
8D CHE DU GRAND VOYER
78270 MERICOURT

78101

Somme qui vous est remboursée**1 932,00 €****Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2019.****Vous serez remboursé par virement le 07/08/2020 sur le
compte bancaire suivant :**

FR76 1870 7000 123X XXXX XXX3 405

Identifiant de la banque : CCBPFRPPVER

Émetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vos contacts **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)• **pour le paiement de votre impôt :**TRES DE BONNIERES SUR SEINE
13 AVENUE VICTOR HUGO
78270 BONNIERES SUR SEINE• **pour le montant de votre impôt :**SIP MANTES-LA-JOLIE
SAID VAL DE SEINE
1 PLACE JEAN MOULIN
78201 MANTES LA JOLIE CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence :**36 811****Nombre de parts :****3,00**

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 08 67 319 211 444

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : FARASSI

Déclarant 2 - Nom de naissance : SAHBE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
--------------------	-----------------	------------------------------	----------------	-----------------------------------

M

RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	

2

3,00

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Salaires.....	20301	21780	
Autres revenus imposables.....	154		
Total des salaires et assimilés ²	20455	21780	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2046	- 2178	
Salaires, pensions, rentes nets.....	18409	19602	38011
Revenu brut global.....			38011
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL ¹⁰		Montant déclaré	Montant retenu
Pensions alimentaires ¹⁶		1200	1200
Total des charges déduites ¹¹.....			- 1200
Revenu imposable.....			36811
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			927
Décote.....			- 927
Impôt total avant crédits d'impôt.....			0
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant retenu	
Emploi salarié à domicile.....	5331	5331	
Montant du crédit d'impôt calculé.....			- 2666
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			- 2666
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :			
IMPOT SUR LE REVENU			
Impôt sur le revenu 2019 dû ⁵³ :			- 2666
Retenue à la source prélevée en 2019 par vos verseurs de revenus :			- 83
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :			+ 817
Solde d'impôt sur les revenus 2019 :.....			- 1932
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE			1932
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.			
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE			

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

>>> Suite de votre avis

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵.....

36811

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :

Plafond total de 2018.....

Déclar. 1
15562

Déclar. 2
15562

Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....

3862

3862

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....

+ 3923

+ 3923

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

+ 3973

+ 3973

Plafond calculé sur les revenus de 2019.....

+ 4052

+ 4052

Plafond pour les cotisations versées en 2020.....

= 15810

= 15810

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](http://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401